



**ASSOCIATION des USAGERS de la PLAGÉ du HAVRE**

84, rue Anatole France 76600 LE HAVRE

☎ 06 46 47 80 82

adresse mail : auph@orange.fr

**Procès verbal**

**L'Assemblée Générale Ordinaire**

Le samedi 8 février 2020 à 14 h 00

Salle François 1<sup>er</sup> 175 Boulevard François 1er au HAVRE

**ORDRE DU JOUR**

1. 14 h 00 : Émargement de la liste des présents à jour de leur cotisation et vérification des pouvoirs
2. Mot de bienvenue du Président
3. Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire
4. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2018
5. Rapport moral de la saison 2019 - Approbation
6. Rapport financier de la saison 2019 - Approbation
7. Budget prévisionnel pour la saison 2020
8. Proposition des activités 2020
9. Présentation des propositions d'améliorations à la plage du HAVRE
10. Questions diverses
11. Présentation du projet 2020 « Couleurs sur la plage » : Intervention du GIP « Un été au HAVRE », et d'un spectacle déambulatoire, préparé par le « Théâtre de l'impossible ».

Bienvenu à toutes et à tous !

Merci de vous voir présents et si nombreux à cette assemblée générale 2020.

Certains d'entre vous pourraient être étonnés de me voir cette année encore présider notre réunion annuelle. En effet lors de notre Assemblée Générale du 16 février 2019 j'avais exprimé le souhait de prendre du recul au sein de l'association et de ne pas me représenter à la présidence. Les conseils d'administration qui ont suivi ont fait que pour cette année encore je me présente de nouveau devant vous.

Mon désir d'apporter au sein du Conseil d'Administration de l'association, des têtes nouvelles, des idées nouvelles et de réorganiser notre bureau a été entamer. Aussi c'est en fonction du résultat des missions que nous avons donné à chacun des administrateurs que je maintiendrais ou pas mon poste de président.

Aujourd'hui nous sommes heureux de vous retrouver et espérons pour tous une agréable saison 2020...

Quelle soit aussi riche et ensoleillée que les deux dernières.

L'AUPH et l'ensemble de ses membres ont remarqué qu'également en 2019 vous étiez restés fidèles à vos petites cabanes colorées ou non.

Pour l'heure, à ce rendez-vous annuel, nous survolerons ces moments passés ensemble et verrons ceux qui se préparent pour la saison 2020.

Encore une fois, je me fais donc le porte-parole de notre association pour vous souhaiter, une « belle année 2020 » !

Vous avez certainement remarqué la présence de M. Robert BOUBERT aquarelliste et « cabaniste ».

Devant cette scène, il vous présente quelques-unes de ses œuvres.

Lui, comme d'autres invités pourront échanger avec vous en fin de réunion.

Avant d'aborder officiellement le rapport moral 2019, je tiens à remercier la présence de Mme DRONE adjointe au maire, de Nicolas BEAUCHE, conseiller municipal délégué en charge de la plage et du littoral et Didier REGNAULT, Gestionnaire du Secteur Plage.

Naturellement, j'associe à ces remerciements tous les membres du bureau et les administrateurs de l'AUPH et vous les présente : Jacqueline BELLANGER Trésorière, Marie-Christine CUVELIER Secrétaire adjointe, Thierry DUPAS Secrétaire (excusé), Pierre BENARD Responsable de la commission sportive et du relationnel terrain, Pierre DELAHAYE et Patrice GALLIEN membres, chargés du projet plage, Jean-Jacques MORISSE et Dominique LEROY membres missionnés au mécénat et sponsors, Jean-Charles TAURIN web master, Yves BELLANGER (excusé) et Michel CHAPPEDELAINE et Denis GOHIER (absent non excusé) membre missionné aux problèmes, du handicap.

Des remerciements particuliers aux administrateurs qui font la mise sous plis du courrier que vous avez reçu (cela représente 20h de travail à dix personnes, effectuée dans les locaux gracieusement prêtés par l'Office de Tourisme). A ceux également qui préparent la salle pour vous accueillir. Merci à Mme. DUCROQ adhérente, pour son aide, à la mise sous plis et encore présente aujourd'hui. Merci au secrétaire Thierry DUPAS qui traite vos adhésions (plus de quatre cents déjà reçues à ce jour).

Avec eux nous relaterons les différents événements de la saison 2019 ainsi que nos perspectives pour 2020. Nous ferons également un point précis sur les « propositions d'amélioration de notre cadre de vie à la plage » au travers des différents projets proposés, un aperçu des actions menées dans les « comités-plage », suivi d'un échange avec les représentants de Mairie.

Au final, nous aborderons deux points particuliers de la saison 2020, qui demande votre participation.

À savoir :

- la reconduction des « Couleurs sur la plage » par le GIP « Un été au HAVRE ».
- le projet d'un spectacle déambulatoire par le « Théâtre de l'impossible » dans le cadre du festival « Polar à la plage » !

*Donner la parole à la secrétaire de séance (quitus, approbation rapport moral 2018, vote, rapport financier, vote)  
Reprise de parole du président (pour rapport moral 2019).*

Un tour d'horizon sur ce qu'a été la saison 2019 s'impose...

Certains événements ont fait la une des médias, des articles parus dans le quotidien Havrais montrant des « cabanistes » dans la rubrique « ma cabane c'est... ». Ou ceux titrant « l'AUPH cultive un esprit de convivialité » ou « l'asso qui resserre les liens ». Plus médiatique encore l'excellent documentaire du havrais Jean-Marie CHÂTELIER « La vie en cabane », projeté au théâtre de l'hôtel de ville le 9 mai 2019 et diffusé sur La Chaîne Normande.

Avant d'aborder ce tour d'horizon, je tiens à souligner que les liens réguliers que nous entretenons avec la Mairie du HAVRE, les gestionnaires de la plage, mais aussi avec l'Office de Tourisme et nos amis restaurateurs font que vos saisons passées à la plage sont de plus en plus agréables.

La préparation estivale de 2020 prend en compte les résultats de celle de 2019 établie avec des projets nouveaux, d'autres reconduits, certains même malheureusement abandonnés, Ils seront évoqués dans ce rapport.

L'installation des cabanes sur la plage se fera donc dès le 10 avril 2020. Certaines amenées plus avant par des sociétés d'hivernage permettront à leur propriétaire d'ériger très rapidement leur cabane. Félicitation aux propriétaires, aux associations et aux sociétés de montage qui vont respecter au mieux la réglementation du montage des cabanes pour occuper, peu après les restaurants, tout l'espace plage.

Une occupation toujours très attendue qui durera pendant un mois, pour aboutir à l'implantation de 735 cabanes de 8 m3 avec terrasse, formant ces petits villages sur le site de la plage du HAVRE.

Avec une troisième édition, du projet « couleurs sur la plage » de Karel MARTENS, près de cinq cents cabanes seront de nouveau colorées, prolongeant l'œuvre du graphiste néerlandais. Merci aux propriétaires qui jouent le jeu d'entretenir leur cabane afin de donner un support convenable à ceux qui, d'avril à juin donneront de la couleur aux mini résidences de plage tant appréciées des médias, des visiteurs et des havrais eux même. Notons qu'un effort reste encore à faire pour certains dans l'entretien de leur propriété et les gestionnaires de la plage sauront les alerter.

Encore une belle saison, qui a réjoui les usagers de la plage. Une aubaine pour ceux qui adorent profiter de leur cabane, des baignades et des joies du bord de mer... Parfois même restant très tard en fin de journée, à en voir les restaurants bien remplis.

Cette saison 2020 verra, propriétaires de cabanes ou sympathisants adhérer en masse à notre association. L'adhésion incluant une assurance incendie a recensé 709 cabanes, soit une population de plus de 2 800 personnes, dont 27 familles d'usagers sans cabane. Cette population réside à 84% au HAVRE, 16% hors du HAVRE dont 1% hors de notre département, résidant dans le Calvados, l'Eure, la région parisienne voir même, l'Eure et Loir, le Loir et Cher et le Var...

Cette population reste toujours en majorité constituée de familles qui ne partent pas en vacances. Et le temps clément depuis deux étés amène les usagers à rester au HAVRE pour profiter de la plage.

La plage du HAVRE devient un lieu de villégiature de proximité. C'est pourquoi les demandes sont grandissantes pour acquérir ces cabanes comme résidences secondaires.

Pourtant, même si depuis 2016, suite à notre action, l'augmentation du loyer de l'emplacement des cabanes reste à 2%, au lieu de 4.5%, beaucoup de « cabanistes » souhaitent que celui-ci soit bloqué... Ils estiment ne pas être récompensé des efforts fait depuis 2017, malgré l'implication des usagers aux animations proposées pour les 500 ans du HAVRE, ainsi que l'engouement en faveur du projet des « couleurs sur la plage ». Si LE HAVRE est désormais une cité balnéaire par excellence c'est un peu grâce à leur concours, bien regroupés derrière notre association.

Une fois les cabanes aménagées, c'est l'entame de bons moments estivaux dans les différents villages de la plage. Les usagers retrouvent leurs voisins, leurs amis et sont prêts à goûter aux joies de la plage, se reposer, ou bien s'adonner aux activités proposées.

L'AUPH elle programmera toutes ses activités et animations pour la saison et les fera paraître en mai 2020 dans le bulletin n°31 des « Infos de la Plage ». Ce programme édité à 400 exemplaires sera déposé aux « Bains Maritimes » et porté à la connaissance des adhérents par courriel.

Je rappelle que toutes ces informations sont visibles également sur la cabane de l'AUPH rangée n°13, emplacement n°1.

Si vous le permettez, je vous invite à retrouver ces différents moments d'activités et d'animations proposées par l'AUPH en 2019.

- Un mauvais début très décevant de devoir annuler notre sortie « Hors les galets du HAVRE » prévue le dimanche 23 juin pour un déjeuner spectacle au « Chaudron Magik » ! Et ce, faute de participants.

Triste constat pour les organisateurs qui avaient voulu proposer cette sortie en tenant compte de l'échec de l'année d'avant, et en adaptant, le coût, l'horaire de départ et le thème, aux désirs des demandeurs. Désolé pour la quinzaine de participants qui s'étaient une nouvelle fois joyeusement engagés... Une autre solution est à l'étude pour juin 2020. On en reparlera dans nos prévisions.

- Heureusement avec un soleil qui sera présent tout le mois et une température de 20°, nous retrouvons dès le samedi 6 juillet, nos fidèles habitués de la pétanque pour un 1<sup>er</sup> tournoi. Merci à la commission sportive de l'AUPH présidée par Pierre BENARD, et bravo aux organisateurs. C'est une ambiance conviviale et sportive qui permettra de récompenser tous les participants et de partager avec eux et leur « fan club » le fameux pot de l'amitié. Avec un tel succès, Pierre renouvèlera cet instant sportif le samedi 7 septembre pour le second tournoi...

Je laisse la parole à Pierre BENARD pour vous en raconter un peu plus.  
Merci JACKY, et bonjour à tous.

Un petit compte rendu sur notre activité pétanque à la plage.

Tout d'abord, une constatation, et une satisfaction. Quelques temps en arrière, nous faisons les deux tournois avec difficilement vingt quatre participants. En 2019, pour juillet nous étions vingt huit, et en septembre trente deux. C'est très bien. Par contre, pour des raisons techniques, et pour que nous puissions jouer correctement,

la participation de trente deux joueurs restera le maximum. (nous ne pouvons pas malheureusement agrandir le terrain).

Au-delà de trente deux joueurs, une liste d'attente sera constituée.

Alors pour le tournoi de juillet, la finale opposait LAURENT et CRISTOPHE, à BERNARD et Moi-même. Vainqueurs BERNARD et moi-même. Pour celui de septembre, la finale opposait JACKY et PHILIPPE, à MAURICETTE et JEAN (le grand JEAN). Vainqueurs, JACKY et PHILIPPE. Pour juillet et septembre, je dois reconnaître que se furent deux belles finales.

Je rappelle que ces deux tournois sont réservés aux cabanistes, ainsi qu'aux adhérents de notre association jouant régulièrement avec nous toute l'année.

Pour cette année, le tournoi de juillet se déroulera le samedi 4, et pour celui de septembre, le samedi 5, en sachant qu'en cas d'intempérie, nous le ferions le lendemain, c'est-à-dire le dimanche.

Date limite d'inscription le 31 mai.

Je tiens à préciser que nous n'avons nullement l'intention d'augmenter le montant de la participation, et que celle-ci reste fixée à six euros.

Je me charge des inscriptions pendant les mois d'avril et de mai, étant absent le mois de juin, se rapprocher auprès de JACKY ou de MADO.

Passons maintenant aux remerciements...

Comme d'habitude, merci aux personnes présentes le matin pour la préparation du terrain, (Gérard, J. Pierre, Laurent, Philippe, Génaro, Serge, Christophe,) à Laurent et Carole pour l'organisation et la partie technique et le bon déroulement des parties, sans oublier MADO et JACQUOTTE pour la réception du soir lors de la remise des trophées.

Merci aux donateurs, (de moins en moins nombreux). Merci donc au service des sports de la ville du HAVRE, Harmonie mutuelle, l'entreprise de peinture G H P, G H R, M. Guillaume HAUVILLE, ainsi que M. Franck BARBARAY.

Voilà ce que je pouvais dire sur notre section, et je souhaite aux boulistes ainsi qu'aux cabanistes une superbe année 2020, aussi belle et aussi chaude que la précédente. Merci à tous d'avoir pris le temps de m'écouter, et je repasse donc la parole à notre président.

Le Président reprend la parole

- La saison est bien entamée lorsque le dimanche 4 août, se déroule notre traditionnel « petit déjeuner à la plage ». Il fera les honneurs de la presse locale, car comme chaque année, de 9h30 à midi, l'association offre un petit déjeuner à tous ceux qui se présentent sur la pelouse bordant la promenade de la plage à hauteur de la cabane de l'AUPH. Merci au restaurant « la cabane Normande » de nous fournir l'électricité.

C'est un énorme succès et environ 400 personnes profiteront de ce moment de convivialité et de partage. 230 petits déjeuners seront servis, composés de thé, café ou chocolat et accompagnés de 60 madeleines et 160 tartines briochées, garnies de confiture ou pâte chocolatée.

Le soleil est toujours là, influençant l'absorption de 10 litres de jus d'orange.

Les « Tourniquettes Sisters », ont été invitées, avec leur mini orgue de barbarie, elles interprètent de plaisantes chansons Françaises reprises par des chorales improvisées.

A deux pas, un espace détente et relaxation s'est implanté où Hélène BRIVAL y pratique des massages « bien-être »

Plus loin le long de la promenade Robert BOUBERT « cabaniste » et artiste est venu également présenter quelques aquarelles ...

D'autres visiteurs arrivent de toutes parts, parfois touristes étrangers comme ce couple d'Australiens ou encore Marylène GOUPIL coach sportive venue avec ses élèves !

Merci à Mado, Florence, Carole et Martine pour l'intendance petit déjeuner... A Michel et Jean Pierre préposés aux marmites ! Merci à Pierre et ses compagnons qui sur la promenade rabattent les promeneurs, joggeurs et touristes du moment et distribuent notre nouveau prospectus faisant mieux connaître notre association, son but et sa mission.

- Le samedi 7 septembre, les jours diminuent, la température également mais, comme chaque année maintenant, après la remise des récompenses du second tournoi de pétanque, nous réunissons quelques usagers de la plage fidèles à notre association pour le « cocktail des adhérents ». Ce jour-là, il fait encore 17° et les « cabanistes » réunis pour l'occasion vont longtemps rester à discuter de la saison qui se termine doucement. Des anecdotes, des souvenirs de bons moments vont se raconter un verre à la main dans un joyeuse ambiance. Non ! La saison estivale n'est pas terminée il y aura encore de belles journées à passer ensemble...

- Nos adhérents vont profiter encore de leur résidence secondaire jusqu'au 13 octobre, date butée officielle pour qu'il n'y ait plus de cabane sur la plage. Certain résistent et rallongent leur temps d'occupation des galets... Non sans risques pour ceux des épis n°4, 5, et 6 qui seront endommagées suite aux tempêtes et grandes marées de fin septembre ! Une cabane brisant ses chaînes partira même à la mer.

C'est certain maintenant la saison est terminée, les cabanes sont mises au chaud pour l'hiver et tout l'espace plage retrouve son aspect naturel. Les plagistes ont laissé la place aux promeneurs, quelques « pétanqueux » continueront à arpenter leur aire de jeux jusqu'à la saison prochaine, bravant tous les temps du littoral normand. L'association elle n'a pas voulu que nos adhérents se quittent brutalement et comme chaque année, elle organise sa soirée de fin de saison. Cinquante trois personnes dont un enfant vont se retrouver le samedi 16 novembre pour clore la saison au « Restaurant Les Régates » du HAVRE. Un super repas... Après l'apéritif des retrouvailles, un buffet d'entrées, un plat chaud servi à table et un buffet de desserts. Ce sera une très belle soirée dansante animée par Richard et le groupe « Fantasy Animation ». Merci à Natacha et Steeve d'avoir offert à nos adhérents de merveilleux moments de chants et de danses jusqu'à 2 h du matin. Contents et heureux ils se quittent en se donnant naturellement rendez-vous la saison prochaine.

Notons que la qualité de cette prestation demanderait à être suivie par un plus grand nombre de nos adhérents.

Tous ces événements sont à votre disposition dans la documentation et les photos visibles sur notre site :  
[www.laplageduHAVRE.fr](http://www.laplageduHAVRE.fr)

En fait je pense qu'en grande majorité vous avez apprécié la saison 2019 à la plage du HAVRE. Personnellement, vu la croissance des adhésions j'aimerais que les adhérents à l'AUPH participent plus nombreux à certaines animations et activités que nous proposons.

L'AUPH sait défendre vos intérêts, votre sécurité et permet avec les propositions que nous faisons à la Mairie du HAVRE, d'améliorer votre cadre de vie à la plage.

Sur ce sujet, avec Patrice GALLIEN nous avons orienté nos propositions dans un angle nouveau avec les responsables de mairie. Les échanges se font à des degrés d'urgence et à des investissements variables sur des « Projets Plage » à court et long termes.

Ainsi, nous avons obtenu de la mairie de participer aux travaux des « Comités Plage » initiés par Claire BACLET Directrice Générale adjoint au département Culture, Patrimoine et Animation de la Ville. Nous reparlerons plus après de ces travaux dans l'approche de la saison 2020...Souhaitons que ce recueil d'idées et de suggestions, fait en « comités plage » les 14 Juin, 11 juillet, et 4 décembre et envoyé par courrier à Monsieur le Maire le 14 Aout 2019 puissent convaincre les décideurs de son intérêt. Dans cette optique l'AUPH par son projet plage, ne travaille pas uniquement pour les « cabanistes » et pour la plage, mais aussi pour l'image de la ville du HAVRE.

**Pour le moment les acquis sont toujours là :**

réduction de l'augmentation du coût des loyers d'emplacement (+2% depuis 2016 au lieu de 4,5% les saisons d'avant).

- amélioration de la surveillance de nos biens (peu de plaintes pour effractions en 2019).
- mise en place d'antidérapants sur les escaliers d'accès aux cabanes.
- réaménagement des aires de points d'eau, avec des mises en garde sur leur utilisation.
- changement et réparation de nombreuses poutres et planches aux accès plage.
- la création d'un tri sélectif, poubelles « pâquerettes » et des ramassages plus fréquents.
- suppression des poubelles de grève peu esthétiques à la vue.

La secrétaire de séance reprend la parole et demande si l'assemblée accepte le rapport moral, il est procédé au vote du rapport moral :

Abstention : 0

Nul : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

La trésorière

Donne lecture des comptes pour l'année 2019

CONTRÔLE DE LA TRESORERIE

31/12/2019

avoir au 31/12/18		31/12/2019		
		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
CAISSE	11,11 €	30,00 €	- €	41,11 €
CREDIT MUTUEL	5 069,76 €	28 226,00 €	29 591,29 €	3 704,47 €
		28 256,00 €	29 591,29 €	
VIREMENT		- €		
intérêts				
COMPTE LIVRET		36 108,77 €		36 370,33 €
	INTERETS	261,56 €		
			DISPONIBILITES	40 115,91 €

A ce montant il faut déduire une somme de 10 000.00 € afin de faire face à une augmentation de l'assurance comme cela a été le cas en 2017

Les avoirs sont donc ramenés à la somme de :

**30 115,91**

2019

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE	
COTISATIONS	20 573,00 €	30,00 €	20 543,00 €	
TIMBRES	- €	1 587,40 €	- 1 587,40 €	
FOURNITURES	- €	1 567,72 €	- 1 567,72 €	
TELEPHONE	- €	365,55 €	- 365,55 €	
ENTRETIEN	- €	- €	€	
	- €	- €	€	
ACTIVITES	1 464,00 €	7 141,62 €	- 5 677,62 €	Repas Petit déjeuner Pétanque Cocktail
EXCEPTION,	- €	471,00 €	- 471,00 €	location 291,00 site 180,00
ASSURANCE	- €	7 870,00 €	- 7 870,00 €	
ENTRETIEN INFOR	- €	437,00 €	- 437,00 €	

[Tapez un texte]

	€		
DOTATION	1 200,00 €	- €	1 200,00 €
FRAIS FINANCIERS	€ -	21,00 €	- 21,00 €
DONS	€ 19,00	100,00 €	- 81,00 €
VIREMENTS	5 000,00 €	10 000,00 €	- 5 000,00 €

28 256,00 €	29 591,29 €	- 1 335,29 €
-------------	-------------	--------------

La trésorière informe les adhérents que la comptabilité est saine car les chiffres font apparaître que l'AUPH a en caisse un an de trésorerie.

La trésorière présente le budget prévisionnel pour 2020

Budget prévisionnel 2020			
	RECETTES	DEPENSES	
COTISATIONS	21 000,00 €		
TIMBRES		130,00 €	
FOURNITURES		400,00 €	
TELEPHONE		400,00 €	
ENTRETIEN CABANES		200,00 €	pots de peinture
DEGRADATIONS		800,00 €	10 dépôts de plainte
ACTIVITES		4 500,00 €	
EXCEPTIONNEL (1)		3 000,00 €	CLE USB
ASSURANCE		8 000,00 €	
ENTRETIEN INFOR ET SITE		300,00 €	180,00 : SITE
LOCATION CABANE		300,00 €	
DOTATION	1 500,00 €		
FRAIS FINANCIERS		20,00 €	
DONS		150,00 €	
EXCEPTIONNEL (2)		4 300,00 €	envois documents
	22 500,00 €	22 500,00 €	

La trésorière soumet ces comptes au vote :

Abstention : 0

Nul : 0

Le budget 2020 est approuvé

La trésorière remercie l'assistance pour le quitus qui lui a été donné

La trésorière redonne la parole au président

Comme je le disais nos, « Propositions d'amélioration du cadre de vie à la plage », sont devenus des « Projets plage ». Les sujets débattus à la fois dans nos Conseils d'Administration, dans les échanges en mairie et les points essentiels portés à la connaissance de Monsieur le Maire et ses responsables ont été synthétisés par Patrice GALLIEN.

Nous pouvons maintenant les examiner avec vous et nos invités : Marie Laure DRONE, Nicolas BEAUCHE et Didier REGNAULT pour faire le point et entendre les réponses à nos demandes.

Trois chapitres de propositions à suivre avec insistance auprès des responsables de mairie.

### **1. Sécurité et nuisances.**

- Caméras de vidéosurveillance, demande d'une installation supplémentaire au centre de la promenade pour s'assurer de la couverture maximum.
- Vélos planches à roulettes et trottinettes sur la promenade, mettre un système de chicanes à chaque accès (9 accès) avec signalisation explicite à chacun des points de passage + Verbalisation nécessaire. Inviter l'adjoint responsable chargé de la sécurité, aux prochains « Comités Plage ».
- Couverture de la surveillance par la police municipale, demandée du 15 avril au 15 octobre avec de la présence constante.
- Animation sonore abusive des terrasses notamment celle des « Voiles », demande d'intervention de la gestion plage pour le respect des « cabanistes ».
- Système hauts parleurs des secours souvent inaudible prévoir un réglage efficace, à suivre par les gestionnaires de la plage. Un changement des hauts parleurs serait prévu.
- Surveillance CRS Couverture du 15 avril au 15 octobre elle est nécessaire pour la sécurité des usagers.
- Eclairage : prévoir un éclairage des aires de jeux par exemple, par l'orientation des projecteurs de la digue promenade... = sécurité, surveillance des enfants aux jeux, éclairage des plateformes où l'on s'adonne aux sports & jeux même la nuit en été.

### **2. Propreté et confort**

- Poubelles : poursuivre l'implantation des poubelles de tri sélectif avec couvercles en remplaçant tout le matériel en place inapproprié, et surtout, améliorer leur signalétique.
- Vidage des poubelles : adapter la fréquence de celui-ci lors de la haute saison et du taux de fréquentation de la plage, notamment près des ventes à emporter. Ramassage nécessaire par petit engin comme certains W-E entre 16h et 17h.
- Revêtement de la digue promenade : Prévoir l'investissement nécessaire pour refaire ce revêtement en béton désactivé sur toute sa largeur et sa longueur. Si investissement trop important dans l'exercice, le prévoir en plusieurs tronçons par années, trois ou quatre seraient raisonnables.
- Les chiens : Verbalisation des propriétaires de chiens ne respectant pas la réglementation. Les infractions sont en hausse. Repenser les zones de tolérance, les dates de tolérance et le plan de signalisation. Les 8 bi mats signalent l'arrêté du maire, derrière les plans de la plage, le faire respecter par la police municipale.



- Les vélos : beaucoup de vélos sur les galets, amène à repenser les capacités des parkings de vélos avec U d'ancrage. 15 supplémentaires prévus voir leur implantation au Poste 2 et plateforme devant le Ponant. Revoir la signalétique.
- Installation de bornes Wifi : Favoriser l'installation au niveau des bains maritimes, aux postes de secours, dans les restaurants pour apporter un confort supplémentaire pour tous !
- Promenade sableuse de la grève : pour éviter toutes gênes aux « cabanistes », bien respecter son éloignement et ses accès vis-à-vis des cabanes implantées ! Soit, au plus près de la grève, à 10m minimum des cabanes et prévoir son retour plus tôt, par le chemin n°4.
- Douches et sanitaires vérifier et contrôler le bon fonctionnement des installations et ajouter une « sanisette » vers la plateforme face au Ponant.
- Chemins en palissade bois, éléments en poutres et planches défectueux : Remplacement des chemins, puis après inventaire, remplacement des poutres à effectuer avant le début de saison. 40 poutres et 50 planches d'allées et espaces commerces devraient être changés.
- Attention inadmissible : La contre-allée (au pied de la promenade) d'accès pour les poussettes et handicapés, n'est toujours pas réalisée sur l'extension sud. Toujours promise mais jamais faite.
- Accès handicapés : vers plage, vers cabanes, vers restaurants, demandent à être mieux respectés et mieux signalés.
- Bennes d'encombrants : elles doivent être mise en place dès le début octobre, en prévision du vidage des cabanes et de leur démontage. Si problème de coût laisser sur place et prévenir les gestionnaires de la plage pour une évacuation groupée à mi-octobre.

### **3. Administration Réglementation et organisation.**

- Tarif des loyers de concession : Il y a toujours débat et je l'ai abordé en début de séance. Il ne faudrait pas que le fait d'avoir une cabane soit un luxe. Le coût de la location du domaine public pour les « cabaniste » est ferme et différent des commerces qui peuvent reporter ces frais sur la clientèle.
- Règlement des cabanes certains des articles seraient à revoir et l'AUPH souhaite établir une « charte des adhérents ». Elle aurait pour but de bien sensibiliser tous les adhérents à leurs droits et devoirs et serait validée par ceux-ci au moment de leur adhésion.
- 
- Points de vente à emporter mieux répartir les points de vente est de nouveau nécessaire avec la nouvelle répartition des emplacements des restaurateurs en 2019. Il n'y a plus rien au centre et au nord de la promenade.
- Envoi en commun des courriers respectifs en début de saison. Simplification administrative évidente, contrôle des retours et réduction des coûts. Pour la mairie les loyers d'emplacement, pour l'AUPH le bulletin d'adhésion. Merci aux gestionnaires de se renseigner juridiquement de la faisabilité.

#### **Certaines améliorations sont intégrées au « Projet long terme de la plage » ...**

- L'éclairage de la promenade à reconsidérer vers les rangées de cabanes.
- La création de pentes pour poussettes et handicapés aux différents escaliers d'accès, afin de multiplier les descentes de la digue promenade vers les cabanes.
- Créer des gradins ombragés face aux aires de jeux et sur le chemin de la promenade.
- Créer des casiers (type casier-piscine !) près des lieux de stationnement (vélos, trottinettes, motos etc...) ceci afin de déposer effets et accessoires avant de se diriger vers la plage.

**D'autres ont été volontairement supprimées, après les refus catégoriques de la Mairie, des services techniques ou de la gestion plage :**

- La régulation des « squats » sur les planchers de cabanes.
- Le survol du rivage par des engins volants.
- Les troubles sonores émanant du boulevard Albert 1<sup>er</sup>, sirènes répétées et motos bruyantes...

**4. Des souhaits ou remarques ont été exprimés par écrits de quelques adhérents...**

- Mme BOIVIN, demande si portes et cadenas fracturés, donnent droit à l'assurance ?
- M. & Mme DENYS, s'étonnent du changement des pavoisements le long de la promenade, plus de couleurs de la ville ou de la Normandie. Ils trouvent monotone l'imposition du bleu et blanc sur les drapeaux et sur les planchers de cabanes. Ils sont également surpris de l'empressement à tout démonter la saison terminée. Ils demandent donc un pavoisement coloré toute l'année sur le bord de mer.
- Mme CARPENTIER, demande des rampes d'accès sur les escaliers en briques rouge... de la contre-allée je suppose.
- Mme DEHAIES, trouve que la municipalité n'est aucunement reconnaissante des efforts des « cabanistes » qui jouent le jeu, pour le prestige et l'attractivité de la vie du HAVRE, qui participes à l'œuvre de Karl Martens etc... Elle trouve intolérable que les tarifs de location d'emplacement continuent d'augmenter.
- M. HAREL, propriétaire d'une cabane face mer, demande la suppression du chemin de sable et la fin de ses désagréments. Il dit n'avoir pas été informé en 2017 ni même consulté, seulement avoir entendu que c'était provisoire. Avec des inconvénients comme : bruit des engins publics reconstruisant le chemin, bruit des conversations des gens de passage et déjections des chiens...
- Mme. PELTIER, située également face mer rang 1 et dernière cabane du chemin de sable qui passe à 4m de celle-ci. Elle évoque également les nuisances occasionnées : curiosités des promeneurs, commentaires, bruit des conversations etc... Elle a pour requête de repousser ce chemin d'au moins 10m ou arrêter ce chemin là où la surface de galets est plus grande.
- Une dame dont la cabane est située P31, demande la création d'un relais de dépannage saisonnier pour les bicyclettes ! Situé par exemple aux Bains Maritimes avec : signalisation de l'endroit, dépose et reprise suivant un horaire indiqué et un coût de service rendu.

Bien, afin de reprendre le fil conducteur de l'ordre du jour, nous allons aborder maintenant nos perspectives de saison 2020.

A l'issue de notre dernier conseil d'administration du 13 décembre 2019, certaines résolutions ont été validées et nos animations et activités estivales programmées en prévision.

**Résolution 1** - Pas d'augmentation des cotisations d'adhésion avec assurance, soit : 30€

Par compte, passage de cette cotisation de 13€ à 15€ pour les adhésions sans assurance et les adhérents sans cabane.

**Résolution 2** - Revoir le système d'information et de communication concernant la participation des adhérents aux activités comme la sortie de juin et le repas de fin de saison.

**Résolution 3** - Etablir une « charte des adhérents » ayant pour but de bien sensibiliser les adhérents à leurs droits et devoirs à la plage. Elle serait validée par ceux-ci au moment de leur adhésion.

Prévisionnel des activités et animations :

- En juin, à voir : la sortie « Hors les galets du HAVRE » encore en étude, avec une approche adaptée pour s'assurer d'une meilleure participation.
- Le samedi 4 juillet = le premier tournoi de pétanque. Réservé aux adhérents.
- Le dimanche 2 ou 9 août (à confirmer) = le petit déjeuner de la plage. Ouvert à tous.
- Le samedi 5 septembre = le second tournoi de pétanque suivi le soir du cocktail des adhérents.
- Fin octobre, le samedi 17 ou 24 = la soirée AUPH de fin de saison (à confirmer).

Toutes les infos relatives à ces événements seront détaillées dans le bulletin n°32 des « Infos de la plage 2020 » qui paraîtra début mai. Il sera envoyé par « courriel », affiché sur la cabane de l'association et mis à disposition aux Bains-Maritimes et à voir : une possible distribution aux cabanes.

Pour la sortie de juin et la soirée de fin de saison, dès avril, un affichage sera également effectué sur la cabane de l'AUPH 13/1 et à voir : une possible distribution aux cabanes.

Lors de mes rencontres avec les « Gestionnaires de la Plage », un calendrier événementiel et d'informations a également été avancé et je profite de la présence de Didier REGNAULT pour préciser les dates.

Les voici :

- Règlement de l'emplacement des cabanes, la date butée = 29 février 2020.
  - Montage des structures plage 2 & 3 mars 2020.
  - Montage des restaurants = 5,6 et 9 mars 2020.
  - Ouverture des commerces = le 21 Mars 2020.
  - Nivellement avant mise en place des cabanes, plus pente douce de la grève = les 1ère, 2ème & 3ème Semaines de mars.
  - Arrivage des cabanes = à partir du début avril pour les sociétés (AHAPS, BARBARAY & CAB LH).
  - Montage des cabanes = du mercredi 8 avril au mercredi 3 mai (uniquement le matin de 6h à 11h maxi). SVP ! Il est important de respecter la vitesse de circulation de 10 km/h et limiter le temps d'arrêt au déchargement. Le sens de circulation sur la promenade étant toujours du Ponant vers digue Nord !
- 744 sont prévues être implantées cette année (cause d'un possible glissement des rangées 25 à 30 vers la mer).

Le président donne la parole au responsable de la plage

*Didier REGNAULT prend la parole et nous apporte quelques précisions supplémentaires ...*

- *le chemin est une réussite et va continuer*
- *ramassage des poubelles : le changement des emplacements va rendre plus facile cette opération. ainsi que l'implantation de poubelles intelligentes (qui se compresse). Toutefois il souligne que le comportement individuel de certains usagers de la plage est à déplorer (dépôts de papier et de détritrus par terre alors qu'il y a des poubelles tous les 25 mètres.*
- *quatre douches ont été refaites*
- *il rappelle aux cabanistes que les cabanes doivent être entretenues, porte, murs. ceux doivent être repeintes de même que les parties blanches des cabanes colorées (seules les bandes de couleur sont à la charge de la mairie°*
- *un point d'encrage vélos au Ponant*

*Reprise de parole du Président.*

*Le président rappelle que l'assurance de l'AUPH ne concerne que les incendies (risques subis et risques collatéraux) mais pas les dégradations. Il précise qu'en cas de dégradations si un dépôt de plainte à été déposé en police, une somme forfaitaire de 80.00 € est allouée .*

*Le président donne la parole au représentant de la mairie*

- *Nicolas BAUCHER précise les points suivants :*
- *les travaux lourds qui prennent en compte les idées et le proposition de l'AUPH dont la modification de l'éclairage tout en restant le plus naturel possible.*
- *déchets sur la plage provenant de la décharge de DOLLEMARD surtout par temps de tempête : c'est à l'étude*

Nous poursuivons !

Avant d'avoir un échange entre vous et les responsables ici présents, je vous propose en guise de détente, d'accueillir les représentants de deux événements qui animeront la plage du HAVRE cette saison et qui demande votre participation.

À savoir :

La reconduction des « Couleurs sur la plage » par le GIP « Un été au HAVRE ».

*Présentation des « couleurs à la plage » 2020...*

*Stéphanie BACOT PATHOUOT remercie les cabanistes qui ont répondu très rapidement. Les entreprises vont reprendre leur campagne de peinture à compter du 3 mai. Pour les nouvelles cabanes qui seront implantées il n'est pas possible de les colorier car l'œuvre a été créée avec 715 cabanes.*

*Mais aussi le projet d'un spectacle déambulatoire préparée par le « Théâtre de l'impossible » dans le cadre du festival « Polar à la plage ».*

*Projet théâtral*

*Florence HAUGUEL & Jean-Baptiste LEMARCHAND le metteur en scène présentent leur projet et demande à des cabanistes implantés autour des Bains maritimes d'avoir accès à leur cabane. Ils demandent à ceux qui accepteraient, de bien vouloir les en informer à la fin de l'assemblée générale...*

Le président remercie encore chaleureusement pour leur fidélité, les adhérents présents les intervenants invités ce soir, notre exposant aquarelliste. Merci à M. Nicolas BEAUCHE, Conseiller municipal délégué en charge de la plage et du littoral pour sa présence. Nous comptons évidemment sur lui pour remonter aux autorités compétentes toutes nos remarques et suggestions. Merci à Marie Laure DRONE adjointe au maire", à Didier REGNAULT, Gestionnaire du Secteur Plage et à son équipe pour le travail effectué tout au long des saisons ainsi que les services municipaux de la plage, les CRS et les agents SNSM pour leur efficacité.

Le président aime à le répéter...

C'est avec le concours de tous et les rapports que nous entretenons avec la mairie du HAVRE, les Gestionnaires de la plage, la Direction des événements festifs, l'Office de Tourisme, nos partenaires et nos voisins restaurateurs, que nous préserverons cet énorme patrimoine Havrais que représentent la plage et ses cabanes.

Avec un BEL ETE AU HAVRE ! Il vous souhaite de passer d'agréables moments à la plage.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 H.

Le Président,

La Secrétaire,

J. DELAMARE ,

J. BELLANGER.